

Envisagée à l'échelle du « bassin de risque », la planification et la gestion des urgences et des situations de crise peuvent constituer un des objectifs de coopération et de coordination entre l'intercommunalité et les communes qui la composent au titre notamment de la solidarité et de l'entraide intercommunale.

A travers les moyens techniques et fonctionnels, les bases de données dont elle dispose et la prise de recul qu'elle rend possible, l'intercommunalité peut venir appuyer utilement les pouvoirs de police qui relèvent du maire et/ou du préfet, pour faire face à ses compétences mais aussi à des risques naturels, technologiques, sanitaires voire sociétaux affectant son territoire.

L'objectif de cette journée est de faire connaître les outils et les bonnes pratiques qui contribuent à garantir le caractère opérationnel des dispositifs de l'entraide intercommunale en situation de crise.

L'équipe de l'Institut des Risques Majeurs



INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

15 rue Eugène Faure 38000 Grenoble  
Tél : 04 76 47 73 73 - Fax : 04 76 47 15 90  
www.irma-grenoble.com

## LIEU

Hôtel de ville de Toulon  
275 Avenue de la République  
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex

## ACCÈS

- ▶ En voiture
  - A 400 mètres  
Parking Q-Park Lafayette - Toulon  
Rue Dutasta 83000 Toulon
  - A 500 mètres  
Parking Q-Park Toulon Place d'Armes Le Port  
Avenue Général Magnan, 83000 Toulon
- ▶ En train  
Depuis la gare SNCF de Toulon, prendre le bus 23 direction Espace 3000 Hyères, arrêt Station Maritime Toulon (10 minutes)

## TARIFS

- ▶ 200 €\*
  - ▶ Gratuit\* pour les membres adhérents 2018 IRMa et les acteurs du territoire d'action de la Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen\*\*

\* Frais de déjeuner à la charge du participant

\*\* Départements concernés : 2A, 2B, 04, 05, 06, 07, 09, 11, 12, 13, 26, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82, 83, 84

## INSCRIPTION

Avant le 14 mai 2018 (dans la limite des places disponibles) :

- En ligne : [www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com)
- par mail : [irma@irma-grenoble.com](mailto:irma@irma-grenoble.com)
- par téléphone. : 04 76 47 73 73



INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

# les JOURNÉES TECHNIQUES DE l'IRMa

▶ LE JEUDI 17 MAI 2018

À L'HÔTEL DE VILLE DE TOULON

## ENTRAIDE INTERCOMMUNALE ET GESTION DE CRISE

Public cible : responsables, décideurs et acteurs locaux

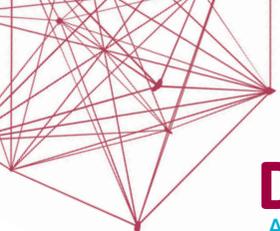
AVEC LE SOUTIEN ET LE CONOURS DE



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES



EN PARTENARIAT AVEC



# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Animation François GIANNOCCARO,  
directeur de l'IRMa

► 8H45 | Accueil café

► 9H15 | Introductions sur le contexte et les attentes de cette journée

**Yannick CHENEVARD**, Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, Adjoint au maire de la ville de Toulon en charge de la sécurité civile

**Philippe TROUTOT**, Président de l'Institut des Risques Majeurs

**Jean-Luc VIDELAINE**, Préfet du Var

► 9H30 | Que peut-on attendre de la solidarité et de l'entraide intercommunale ?

Témoignage d'**Olivier AUDIBERT - TROIN**, Président de la Communauté d'agglomération dracénoise, Président du syndicat mixte de l'Argens (SMA)

► 9H45 | L'entraide intercommunale au soutien de la Ville d'Hyères : retour sur les inondations de janvier 2014

Témoignages de **Jean-Pierre GIRAN**, Maire de la ville d'Hyères, **Fabrice Werber**, directeur prévention-sécurité et **Jean-Brice CORTEZ**, adjoint au directeur prévention-sécurité et responsable du PCS

► 10H15 | Les acteurs émergents de l'entraide intercommunale et de la coordination opérationnelle

**Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC**, Chargée de mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen du préfet de zone de défense et de sécurité sud

► 10H30 | Légitimité des intercommunalités dans la gestion de crise, entre anticipation et accompagnement de la réponse opérationnelle

**Lieutenant-Colonel Philippe BLANC**, Chargé de mission au ministère de l'Intérieur, direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, service de la planification et de la gestion des crises.

► 11H00 | Pause

► 11H15 | Présentation du poste de commandement communal armé pour l'occasion. L'outil de gestion de la sécurité civile de la ville de Toulon. La solidarité et l'entraide intercommunale dans la sauvegarde locale. L'expérience opérationnelle de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

**Yannick CHENEVARD**, Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, Adjoint au maire de la ville de Toulon en charge de la sécurité civile

**Frédéric GIRAUD**, directeur de la sécurité civile de la ville de Toulon

► 12H00 | Planification de l'entraide intercommunale : entre outils d'aide à la décision en situation de crise et outils de structuration des organisations au quotidien

**Amandine BERGER-SABBATEL**, chercheuse et consultante en organisation, représentante de Nantes Métropole

► 12H30 | Pause déjeuner libre à vos frais

► 14H15 | L'intercommunalité au coeur de la réponse à la gestion de crise, domaine partagé entre l'Etat et les collectivités locales Exemple de la mise en oeuvre du plan d'hébergement d'urgence en Savoie

**Bernard AIRENTI**, directeur de la sécurité intérieure et de la protection civile de la préfecture de Savoie

► 14H45 | Un Centre Intégré de Gestion de l'Alerte de l'Estuaire de la Seine (CIGNALE) à l'échelle du bassin de risques ?

**Pascal MALLET**, directeur adjoint de la Direction pour l'information sur les risques majeurs de la Communauté de l'Agglomération Havraise

► 15H15 | Pause

► 15H45 | Le système d'avertissement aux crues du bassin versant de la Siagne. Dimensions opérationnelles, retour d'expérience des inondations du 3 octobre 2015 et analyses des comportements humains face aux risques

**Vanessa HUET**, ingénieur Risque Inondation Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE) Maralpin (06)

► 16H15 | L'implication citoyenne au service de la prévention des inondations : les sentinelles du bassin versant de Brévenne-Turdine. Retour d'expérience de la crue du 22 novembre 2016

**Julie SABY**, Chargée de mission inondations du Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (69)

► 17H00 | Clôture de la journée

